



Les pratiques Educatives Artistiques et Culturelles (EAC) dans les Maisons d'écrivain

NOTE DE SYNTHÈSE

(Septembre 2015)

Une première enquête réalisée en 2012, à la demande du Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication (SLL-MCC), par la Fédération nationale des Maisons d'écrivain (FNME) et l'Université Bordeaux Montaigne (UBM), avait permis de faire le point sur ce réseau en plein développement.

C'est ainsi que 185 Maisons d'écrivain ouvertes au public avaient été répertoriées, appartenant pour 57% à une collectivité territoriale et pour 13 % à des particuliers. 83% d'entre elles sont propriétaires de leurs collections.

Les 97 maisons ayant répondu à cette question totalisent 1 150 000 visiteurs en 2011, et elles emploient 533 salariés, sans compter plus de 220 bénévoles.

Compte tenu de la priorité accordée à l'EAC pour l'ensemble des activités relevant du Ministère, **le SLL-MCC a souhaité solliciter à nouveau la FNME pour qu'elle conduise une étude sur les pratiques éducatives artistiques et culturelles dans les Maisons d'écrivain**, en partenariat avec l'UBM.

Les résultats provisoires ont été présentés et discutés lors des journées d'étude de la FNME, les 9 et 10 avril 2015 à Besançon. A l'issue de ces journées, les résultats ont été vérifiés, harmonisés dans leur présentation, et consignés dans le rapport « Résultats de l'enquête » de juillet 2015.

La présente note a pour objet de présenter les résultats les plus significatifs de l'enquête, puis de tracer quelques pistes d'évolution pour le futur. On rappellera que **l'enquête a porté sur les 110 maisons adhérentes à la Fédération, avec un taux de réponse final de 64% (soit 71 maisons)**.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'accueil du jeune public

Presque toutes les Maisons d'écrivain interrogées (65 sur 71) accueillent du jeune public et considèrent que **la place accordée à la mission éducative est importante (70,4%) ou même prioritaire (11,3%)** dans la politique générale de la Maison. Au total, 117 222 jeunes ont été reçus en 2014, ce qui représente **10% de la fréquentation totale** (par rapport à 1 150 000 visiteurs). Mais attention : 9 Maisons ont reçu à elles seules 50% des jeunes.

L'accueil des jeunes se fait principalement dans un cadre scolaire (63 Maisons), puis dans un cadre extrascolaire (38 Maisons) et périscolaire (17 Maisons). Cependant, les Maisons ne disposent pas toujours de statistiques précises pour comptabiliser le nombre de jeunes répartis dans chacune de ces catégories ou pour évaluer le nombre d'élèves par niveau.

Les chiffres fournis montrent que les collégiens (17596) et les élèves de cycle élémentaire (15 926) sont plus nombreux que les lycéens (10 522) et les élèves de maternelle (6 100). Le public étudiant est également accueilli par les Maisons, en groupe ou à titre individuel (5 114).

L'offre EAC

Dispositif spécifique à destination du jeune public

80% des Maisons ont un dispositif spécifique à destination du jeune public. Ce dispositif est d'abord centré sur la vie et l'œuvre de l'écrivain (53 Maisons), mais il se développe également autour de **trois axes : l'intérêt patrimonial de la Maison et de son site (29 Maisons), les événements culturels organisés par la Maison (26 Maisons) et la vie culturelle et artistique à l'époque de l'écrivain (23 Maisons).**

Activités éducatives et pédagogiques

Les Maisons proposent des activités éducatives et pédagogiques nombreuses et variées. Si la visite est l'activité généraliste dominante, elle est souvent adaptée au jeune public. Viennent ensuite un panel de propositions individuelles et collectives ainsi que de très nombreux ateliers de pratique artistique et culturelle orientés principalement vers l'écriture, mais aussi la lecture, les arts plastiques, le spectacle vivant ou encore l'éveil des sens.

Ces offres sont diversifiées ou aménagées en fonction du public (scolaire, périscolaire, extrascolaire). En revanche, rares sont les actions spécifiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme (4 Maisons organisées en réseau régional).

Des activités « hors les murs » sont parfois mises en place, essentiellement dans les établissements scolaires.

L'organisation

Moyens humains

Les Maisons qui développent régulièrement des activités éducatives artistiques et culturelles bénéficient le plus souvent (46,5%) d'un personnel spécifique qui exerce l'ensemble des fonctions d'accueil, de mise en œuvre et de conception de projets. Des intervenants extérieurs (plasticiens, comédiens, conférenciers, musiciens et animateurs,...) sont également sollicités pour animer des ateliers.

Moyens financiers

Peu de Maisons (17) disposent d'un budget spécifique dédié à la médiation EAC, mais certaines (26) bénéficient d'aides publiques qui proviennent majoritairement de l'Etat (Ministère de la Culture/DRAC) et du Conseil général, mais aussi du Conseil régional et des municipalités. Quant aux financements privés, ils sont faibles et proviennent soit du mécénat, soit des ressources propres, sachant que la tarification des activités éducatives et pédagogiques varie selon le type de public : 49% des activités sont payantes pour le public scolaire, 30% pour le public périscolaire, 37% pour le public extrascolaire.

Communication et évaluation

59% des Maisons valorisent leur offre éducative grâce à des supports de communication (site Internet de la Maison, document de présentation spécifique, inscription sur le site du Rectorat). Néanmoins, la plupart des Maisons estiment qu'elles pourraient améliorer leur communication (offre plus cohérente, plus grande visibilité, meilleure connaissance des partenaires institutionnels).

Par ailleurs, 59% des Maisons réalisent une évaluation de l'activité EAC au plan quantitatif (fréquentation), tandis que 26,8% des Maisons l'organisent au plan qualitatif (analyse des publics et/ou des actions menées).

Développement de l'EAC

86% des Maisons souhaiteraient développer leur offre éducative et/ou pédagogique, malgré les freins qu'elles peuvent rencontrer (capacité d'accueil réduite, éloignement, manque de moyens).

L'ensemble des Maisons estime que l'accueil et la sensibilisation des jeunes à la culture est au cœur de leur mission et de leur engagement. À cette occasion, elles rappellent que leur vocation première est de rendre accessible le patrimoine littéraire d'hier au public de demain.

LES PISTES D'ÉVOLUTION POSSIBLES

L'outil statistique

De nombreuses maisons se limitent à la totalisation du nombre de visiteurs, sans plus de précisions. **Il est important que chaque Maison puisse se doter d'un outil statistique simple lui permettant de mieux connaître ses publics.** Dans le domaine EAC, il s'agit d'appréhender au jour le jour le niveau des classes accueillies, le cadre d'accueil (scolaire, périscolaire ou extrascolaire) et le type d'activité réalisée. Le premier acte d'une politique des publics est bien entendu l'information, la connaissance quantitative de ses publics. Une action d'information sur ce thème pourrait être organisée par la Fédération, avec l'appui du MCC.

La communication

Les Maisons reconnaissent volontiers qu'elles pourraient améliorer leur communication, d'abord via leurs supports habituels (site internet, documents de présentation), ensuite grâce au site du rectorat très fréquenté par les enseignants. Mais le référencement sur ces sites suppose l'application d'une **méthodologie de projet**, qui a été présentée lors des journées de Bourges, et à laquelle la Maison candidate doit se former. Voir sur ce point la présentation faite en atelier à Besançon. La publication sur le site de la Fédération est importante, car elle montre la variété des activités proposées. Mais elle gagnerait à sortir du systématisme de la « fiche pédagogique » actuellement exigée, qui n'incite pas les Maisons à répondre.

La communication peut également passer par la présentation des travaux réalisés en atelier (exposition, projection, photographies, représentation théâtrale, ...), soit en fin de session pour une action collective concernant plusieurs classes, soit à l'occasion des Journées des Maisons d'écrivain nouvellement créées, début juillet.

L'évaluation

Sur le plan quantitatif, voir ci-dessus l'intérêt de disposer d'un outil statistique.

Sur le plan qualitatif, ce retour sur expérience se pratique au cas par cas sous forme d'échanges informels avec certains enseignants, mais il est peu organisé et encore moins systématisé. Deux pistes proposées :

- prévoir dès son lancement **un temps d'évaluation** dans toute action collective, permettant aux enseignants et médiateurs concernés de faire le point ensemble à l'issue de l'action.

- intégrer au mieux les Maisons dans le cadre des **comités de pilotage territoriaux de l'EAC**.
- A défaut, ou en complément, constituer à l'échelle d'un réseau régional, ou dans les Maisons les plus importantes, un « **Conseil EAC** » réunissant quelques enseignants, quelques représentants des Maisons, un représentant du rectorat et de la DRAC, permettant d'échanger sur les programmes réalisés et sur leur évolution.

Le périscolaire

La nouvelle organisation du temps scolaire a fait naître un nouveau type d'activité qui se déroule durant le temps de classe, mais qui est confié à des non-enseignants, généralement animateurs. Plusieurs Maisons, notamment celles qui appartiennent à une commune, ont été appelées à proposer une offre dans ce cadre. La mise en œuvre des premiers mois a pu poser quelques problèmes dans certains cas : durée d'intervention très courte (45'), médiatrice livrée à elle-même (devant rendre les enfants aux familles à 16h30 sans contrôle), action sans aucune visée pédagogique, par définition (donc, garderie ?).

Il faudrait probablement **définir une charte de l'intervention** d'une Maison dans ce cadre périscolaire (horaires, responsabilité, modalités de la visite de la Maison, tarification éventuelle,...), le préalable restant que l'action doit évidemment correspondre aux missions de la Maison.

La professionnalisation

La demande des adhérents de la Fédération va clairement vers l'échange des pratiques comme mode de formation.

Le paysage EAC se présente ainsi : une dizaine de maisons reçoit plus de 4000 scolaires par an, 25 Maisons en reçoivent entre 500 et 4000, et une vingtaine accueille moins de 500 jeunes, sur les 55 Maisons ayant répondu précisément à cette question.

Si l'on souhaite appliquer en la matière le principe de la Fédération (les plus avancés aident les moins avancés à progresser- et progressent ainsi eux-mêmes !), la solution la plus adaptée est d'ouvrir des **ateliers d'échanges de pratiques au niveau régional**. La Fédération peut s'appuyer sur ses réseaux régionaux lorsqu'ils existent, et continuer à militer pour compléter leur implantation sur le territoire.

Au niveau de la Fédération

L'ensemble de ces pistes et propositions mérite une coordination et un suivi au niveau de la Fédération. Cela peut être la mission d'une **commission EAC refondée**, la commission précédente s'étant au fil des années limitée à la publication des « fiches pédagogiques ». La commission pourrait accueillir des membres expérimentés (responsables de Maison ou responsables EAC) et d'autres qui le sont moins, l'animateur de la commission étant membre du CA, et si possible du bureau, compte tenu de la priorité attribuée à ce domaine.

Jean-Claude Ragot

Président d'honneur de la Fédération